

Responsable de secteur scolaire et périscolaire (H-F)

La Ville de Châteauroux vous informe de la vacance, en interne et en externe, d'un poste à temps complet de responsable de secteur scolaire et périscolaire (H-F).

Châteauroux Métropole vous accueille au cœur de la France. Entre espaces de verdure, dynamique économique et équipements sportifs et culturels de haute qualité, Châteauroux est bien plus qu'une métropole... C'est aussi une terre de jeux qui a su accueillir les épreuves de tir dans le cadre des JOP 2024 ainsi que le Tour de France en 2025 !!!

PROFIL : Poste relevant de la filière animation, cadre d'emplois des animateurs titulaires d'un diplôme dans le secteur de l'animation (B.P.J.E.P.S., D.U.T Carrières Sociales, D.E.J.E.P.S., B.E.A.T.E.P.), ouvert aussi aux agents contractuels.

MISSIONS :

- Coordonner les activités et encadrer le personnel lié au fonctionnement des écoles du secteur (ATSEM, agents périscolaires, agents de sécurité), sur les temps scolaire et périscolaire,
- Manager et être présent auprès des agents du secteur : gérer les congés, la constitution des équipes, les remplacements, définir les besoins de recrutements, aider à la résolution des conflits, diffuser les informations de la collectivité à chacun des agents,
- S'assurer du bon déroulement du temps méridien (gestion des équipes, relations avec la société assurant le transport des enfants dans les restaurants scolaires, organisation des créneaux de repas dans les offices et rotations),
- Apporter les ressources techniques nécessaires à la mise en place de projets d'animation durant les temps périscolaires,
- S'assurer de la conformité et de la qualité des stocks des produits d'entretien, du matériel (machine à laver, couvertures...) et des équipements nécessaires aux agents (chaussures, équipements de protection),
- Organiser les ménages sur les périodes des vacances scolaires,
- Suivre les actions entrant dans le cadre du partenariat avec la C.A.F et les services de l'état, piloter et coordonner les déclarations d'activité, réaliser les déclarations TAM,
- Être l'interlocuteur des directeurs des écoles pour tout ce qui concerne les bâtiments scolaires, la gestion des ATSEM, les temps périscolaires.

PARTICULARITES ET SPECIFICITES DU POSTE :

Temps de travail : annualisé (1 607h) et rythme de travail harmonisé avec le calendrier scolaire (travail sur 4 jours les semaines scolaires),

Horaires de travail : période scolaire 7h30/12h45, 14h15/18h30, en période de vacances 9h00/12h00, 13h00/16h45.

Spécificités du poste : Déplacements fréquents dans les lieux d'accueils des enfants (restauration, écoles, accueils périscolaires), rencontres quotidiennes avec les agents, disponibilité pour les agents.

NOS ATOUTS :

Rémunération statutaire + régime indemnitaire,
Participation financière de l'employeur pour l'adhésion à un contrat prévoyance labellisé (maintien de salaire) ainsi que pour l'adhésion à un contrat santé labellisé,
Actions de cohésion (chorale, théâtre, sport au travail, visites de sites ...),
Comité des œuvres sociales : billetteries, location de vacances, chèques-vacances, ...

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats peuvent s'adresser à Monsieur Régis Le Gal, Responsable du pôle écoles au 02.54.08.35.27. ou 06.17.58.79.67.

L'envoi des candidatures (un CV, une lettre de motivation) est à effectuer directement via : recrutement@chateauroux-metropole.fr **avant le 21 novembre 2026.**

Pour une candidature interne, les agents intéressés doivent retirer sur intranet l'imprimé « fiche de mobilité interne ». Cette demande, accompagnée d'une lettre de motivation et d'un CV, doit parvenir par la voie hiérarchique **avant le 21 novembre 2026.**

A défaut, elles peuvent être transmises par courrier à la direction des Ressources humaines, hôtel de ville, CS 80509, 36012 Châteauroux cedex.

A Châteauroux, le 15 octobre 2026

Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur général des services,



Alexis Choutet